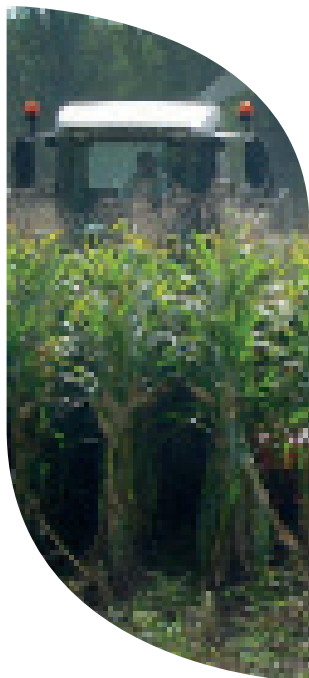


Brevet Professionnel

**RESPONSABLE
D'ENTREPRISE AGRICOLE**

BP REA - Niveau IV

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -



**Conditions
d'entrée**

Avoir 18 ans au minimum

Pouvoir justifier d'un an d'activité professionnelle à temps plein à la date de la dernière évaluation

Avoir obtenu un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou supérieur
ou

Justifier d'un an d'expérience professionnelle à temps plein dans le secteur agricole effectif à la date de la dernière évaluation

ou

Justifier de trois ans d'expérience professionnelle à temps plein dans un autre secteur d'activité

Métiers visés

Plusieurs possibilités sont envisageables au terme de la formation :

- Travailler comme salarié dans une exploitation ou un Groupement d'Employeurs Agricoles.
- S'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation agricole.

Le BP Responsable d'Entreprise Agricole permet l'obtention de la Capacité Professionnelle Agricole.

Recrutement

Inscription sur le site Internet : www.animapole.fr

Sélection sur dossier et entretien de motivation

Bénéficier d'un statut pendant la formation : (contrat de professionnalisation), contrat de reconversion, stage financé par des fonds publics (Conseil Régional...).

**Financement
de la formation**

Les possibilités de financement varient en fonction du statut des candidats :

- Stage financé par le Conseil Régional
- Congé Individuel de Formation
- Contrat de Professionnalisation

Selon le statut, il existe des possibilités de rémunération.

Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Date de début : Septembre *n*

Date de fin : Juin *n+1*

Nb d'heures de formation en Centre : 1 100 heures

Nb d'heures de formation en Entreprise : 300 heures

Chaque parcours de formation est individualisé. Il peut être différent pour chaque stagiaire, en termes de durée, de contenu, de rythme... Il est établi par le formateur référent en début de formation en fonction du projet professionnel.

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé tout au long de la formation pour préparer au mieux leur projet professionnel.

Contenu

CAPACITES	CONTENU
C1 C11 C12	SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
C2 C21 C22	PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements Gérer le travail
C3 C31 C32	CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME Combiner les différentes activités liées aux productions Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
C4 C41 C42	ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
C5 C51 C52	VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE Commercialiser un produit ou un service Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
C6 UCARE 1	S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS Ucare A « transformation » ou Ucare B « services » ou Ucare C « productions »
C7 UCARE 2	S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS Ucare libre (y compris ucare de type a, b ou c)



Modalités d'Evaluation

Le Brevet Professionnel est délivré aux candidats qui ont validé 7 unités capitalisables et remis un justificatif d'expérience professionnelle (1 an minimum).



CFAA/CFPPA du Lot
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper – board, ...